

Vous devez prendre en considération plusieurs éléments afin de recommander le bon produit d'assurance vie universelle à vos clients.

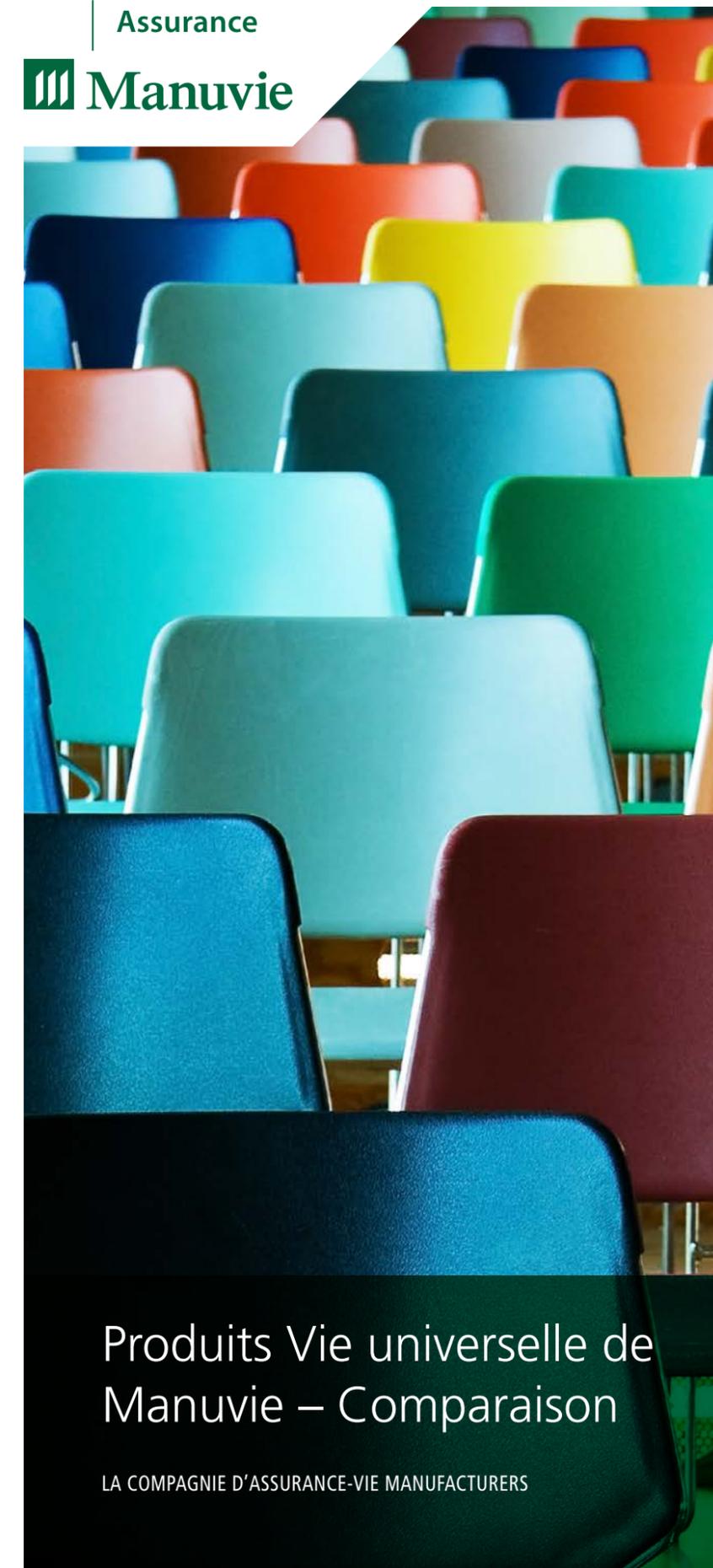
Ayez l'esprit tranquille, sachant que vous recommanderez le bon produit d'assurance vie universelle compte tenu des besoins en constante évolution de vos clients. Ce tableau comparatif illustre les principales caractéristiques et les avantages de la gamme complète des produits d'assurance vie universelle de Manuvie.



RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

InnoVision et VU Sécurité sont des produits offerts par Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers) et des marques déposées de cette dernière. VU Manuvie – Uniforme Compte de placement Or, VU Manuvie – TR1 Compte de placement Or, VU Manuvie – TR1 Placements au choix du client et VU Manuvie – Uniforme Placements au choix du client sont des produits offerts par Manuvie et des marques de commerce de cette dernière. Indice-santé est une marque de commerce de Manuvie. Les noms Manuvie et Assurance Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK3274F 09/17



Produits Vie universelle de Manuvie – Comparaison

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

	VU MANUVIE		INNOVISION ^{MD}	VU SÉCURITÉ ^{MD}		
À qui convient ce produit?	Uniforme Protection d'assurance vie simple et économique conçue pour les clients qui recherchent une assurance permanente pure, et attrait concurrentiel pour les épargnants qui veulent intervenir dans le choix des placements et ceux qui ne le veulent pas, et qui recherchent des occasions de placements fiscalement avantageux avec frais modiques et rendements supérieurs.	Temporaire renouvelable un an (TR1)	Protection d'assurance vie souple et complète conçue pour les clients aisés qui préfèrent une solution personnalisée répondant à leurs besoins de planification fiscale et successorale.	Protection d'assurance vie simple et efficace conçue pour les jeunes clients qui ont besoin d'une assurance permanente assortie d'une composante placements bénéficiant d'un traitement fiscal avantageux et qui leur permet d'adapter leur protection en fonction de leurs besoins futurs.		
Types de couverture	Individuelle, Conjointe dernier décès (CDD) (coûts jusqu'au dernier décès)		Individuelle, Conjointe premier décès (CPD), Conjointe dernier décès (CDD) (coûts jusqu'au premier ou dernier décès)	Individuelle, Conjointe premier décès (CPD), Conjointe dernier décès (CDD) (coûts jusqu'au dernier décès)		
Âges à la souscription	Individuelle : 30 – 85 CDD : 40 - 90	Individuelle : TR1 85 : de 0 à 70 ans; TR1 100 : de 0 à 80 ans CDD : TR1 85 : de 25 à 80 ans pour le premier assuré et de 25 à 70 ans pour le dernier assuré; TR1 100 : de 25 à 80 ans	Individuelle – Uniforme : 18 – 85; TR1 85/15 : 0 – 80; TR1 100 : 0 – 80 CPD – Uniforme : 25 – 85; TR1 85/15 : 25 – 80; TR1 100 : 25 – 80 CDD – Uniforme (premier décès) : 25 – 85; Uniforme (dernier décès) : 25 – 90; TR1 85/15 : 25 – 90; TR1 100 : 25 – 80	Individuelle : 0 – 85 CPD : 25 – 85; âge conjoint : 16 – 85 CDD : 25 – 90; âge conjoint : 16 – 85		
Coût de l'assurance (CDA) et capital assuré minimum	Compte de placement Or (CPO) : Paiement jusqu'à 100 ans : 100 000 \$ Placements au choix du client (PCC) : 10/20 paiements : 50 000 \$ Paiement jusqu'à 100 ans : 100 000 \$	Compte de placement Or (CPO) 85 : 100 000 \$ Placements au choix du client (PCC) : 100 000 \$	Uniforme – Paiement jusqu'à 100 ans : 100 000 \$ TR1 85/15 : 100 000 \$ TR1 100 : 100 000 \$	Uniforme – Paiement jusqu'à 100 ans : 50 000 \$		
Types de capital-décès	Capital assuré majoré Valeur des comptes à chaque décès	Capital assuré majoré Uniforme	Capital assuré majoré Uniforme Valeur des comptes à chaque décès Valeur des comptes au dernier décès	Capital assuré majoré		
Catégories de risque	Tarification selon l'Indice-santé ^{MC}					
Garanties complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Garantie Assurance temporaire (10 ou 20 ans, renouvelable) ■ Protection des enfants 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Garantie Assurance temporaire (10 ou 20 ans, renouvelable) ■ Protection des enfants ■ Décès accidentel ■ Protection de la valeur de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Option d'assurabilité garantie ■ Indexeur de la protection ■ Exonération de la déduction mensuelle ■ Régulateur du capital 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Garantie Assurance temporaire (10 ou 20 ans, renouvelable) ■ Garantie Assurance temporaire TR1 ■ Protection des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exonération en cas d'invalidité totale ■ Protection de la valeur de l'entreprise ■ Option d'assurabilité garantie
Options de placement	CPO : Fonds de placement Performax Or (FPPO) PCC : <ul style="list-style-type: none"> ■ Compte d'épargne ■ Comptes de placement garanti ■ Comptes indiciels équilibrés ■ Comptes indiciels ■ Comptes gérés 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Compte d'épargne ■ Comptes de placement garanti ■ Comptes indiciels équilibrés ■ Comptes de portefeuille ■ Comptes indiciels ■ Comptes gérés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Compte d'épargne ■ Compte CPG pondéré ■ Comptes indiciels équilibrés 		
Boni de placement	S. O.		Boni de fidélité (de base et sur les dépôts) : De la 5 ^e à la 19 ^e année contractuelle : 0,5 % ou 1,0 % À compter de la 20 ^e année contractuelle : 1, 25 % ou 1,75 % Accélérateur de placement : S.O.	À compter de la 5 ^e année contractuelle : 0,5 %		
Frais de gestion annuels sur les comptes gérés	CPO FPPO : 1 % (À compter du 31 mars 2017, nous fixerons les frais de gestion à 0,5 % pour tous les contrats VU Manuvie –Compte de placement Or alors que nous dirigeons graduellement vers l'application des frais de gestion de 1 % indiqués dans le contrat.) Les frais applicables aux comptes à intérêt fixe et aux comptes indiciels se trouvent dans les Guides des produits et règles administratives.	PCC Comptes gérés : 0 % Majoration de taux annuelle : – Compte d'obligations : 0,25 %* – Comptes d'actions et équilibré : 1 %* *Basé sur une période de 250 jours	Comptes gérés : Boni de fidélité : 2 % Accélérateur de placement : 0 %	S. O.		
Autres avantages intégrés	Programmes d'assistance en cas de deuil et d'assistance humanitaire, ainsi que prestations d'invalidité		Programme d'assistance humanitaire, Prestation d'invalidité, Protection héritage, Garantie relative au survivant, Programme d'assistance en cas de deuil, Option Avantage InnoVision (pour la VU Sécurité seulement)			
Frais de contrat et frais d'assuré	S. O.		8 \$ par mois/4 \$ par mois	7 \$ par mois/3 \$ par mois		
Frais de rachat	Années % de la VC	1 2 3 4 5 5 4 3 2 1	Barème des frais de rachat habituel de 8 ans, mais de 10 ans pour le RCP	S. O.		